FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 30 novembre 2022
N° de dossier.: 115805.00227/10887

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2022
Dossier : R-4177-2021 Phase 2 Partie 2

Chère consœur,

Conformément au guide de paiement de frais des intervenants de 2020, la FCEI demande le remboursement de ses frais relativement à la deuxième partie de la phase 2 du dossier mentionné en objet.

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI;
- la facture 1788804 de Fasken Martineau DuMoulin; et
- la facture # 001215 d'Antoine Gosselin consultant inc.;
- la facture # 22-005 de Me France Rochon.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

p. j.